



ATLAS MAROC

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2019**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2019**

ATLAS MAROC
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
ALMA CAPITAL INVESTMENT MANAGEMENT
5 rue Aldringen
L-1118 Luxembourg

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement ATLAS MAROC relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

1. Titres financiers d'émetteurs de pays émergents :

Les titres financiers d'émetteurs de pays émergents du portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont évalués à partir de cours cotés sur des places financières émergentes, dont les conditions de fonctionnement peuvent être spécifiques. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours de valorisation avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations complémentaires nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis en date de signature électronique.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

Bilan actif

	Exercice 30/09/2019	Exercice 28/09/2018
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	20,363,641.01	20,818,791.77
Actions et valeurs assimilées	18,771,881.68	19,745,590.29
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	18,771,881.68	19,745,590.29
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	1,591,759.33	1,073,201.48
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	1,591,759.33	1,073,201.48
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	818,153.77	321,475.59
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	818,153.77	321,475.59
Comptes financiers	1,190,243.28	679,928.06
Liquidités	1,190,243.28	679,928.06
TOTAL DE L'ACTIF	22,372,038.06	21,820,195.42

Bilan passif

	Exercice 30/09/2019	Exercice 28/09/2018
Capitaux propres	-	-
Capital	21,753,049.39	20,601,973.72
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	431,833.99	1,048,713.17
Résultat de l'exercice (a,b)	143,073.52	130,105.40
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	22,327,956.90	21,780,792.29
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	44,081.16	39,403.13
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	44,081.16	39,403.13
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	22,372,038.06	21,820,195.42

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 30/09/2019	Exercice 28/09/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Futures		
Engagements de gré a gré		
Futures		
Autres engagements		
Futures		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Futures		
Engagements de gré a gré		
Futures		
Autres engagements		
Futures		

Compte de résultat

	Exercice 30/09/2019	Exercice 28/09/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	612,332.43	669,666.41
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	612,332.43	669,666.41
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-600.36	-
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-600.36	-
Résultat sur opérations financières (I + II)	611,732.07	669,666.41
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-492,378.16	-538,665.84
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	119,353.91	131,000.57
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	23,719.61	-895.17
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	143,073.52	130,105.40

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n°2014-01, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêt des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus exclus pour les obligations – au cours de clôture. Les cours étrangers sont convertis en euros selon le cours de clôture des devises au jour de l'évaluation. Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Ainsi, la ligne d'actions SAMIR (MA0000010803), dont la cotation est suspendue depuis le 29 juillet 2016, est valorisée à 0.

En conséquence, il pourrait exister un écart significatif entre les valeurs retenues à l'actif du bilan évaluées comme indiqué ci-dessous et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si ces actifs en portefeuille devaient être cédés à brève échéance.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Frais de gestion

- 2,33 % TTC maximum

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Commission de surperformance

23,92% TTC de la surperformance. Ce taux se déclenche au-delà de la performance réalisée par l'indice MASI exprimé en Euros (dividendes réinvestis)

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du FCP Atlas Maroc à l'évolution de l'actif d'un fonds de référence réalisant une performance identique à celle de l'indice indiqué ci-dessus et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats qu'Atlas Maroc. Une provision ou, le cas échéant, une reprise de provision en cas de sous-performance, est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative. La quote-part de la commission de surperformance correspondant aux rachats est définitivement acquise à la société de gestion. La date d'arrêt de la commission de surperformance est fixée à la dernière valeur liquidative du mois de septembre.

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts courus

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 30/09/2019	Exercice 28/09/2018
Actif net en début d'exercice	21,780,792.29	22,629,438.94
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	1,526,918.73	1,406,871.97
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-1,934,801.08	-1,706,479.50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1,072,243.43	1,528,187.23
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-561,963.81	-278,706.57
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-100,054.28	-85,792.63
Différences de change	15,235.67	-101,406.42
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	410,232.04	-1,742,321.30
Différence d'estimation exercice N	1,722,174.15	1,311,942.11
Différence d'estimation exercice N-1	-1,311,942.11	-3,054,263.41
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	119,353.91	131,000.57
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	22,327,956.90	21,780,792.29

Complément d'information 1

	Exercice 30/09/2019
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	1,420,866.91
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

Complément d'information 2

	Exercice 30/09/2019	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	27,302.00	
Nombre de titres rachetés	36,943.00	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	492,370.37	2.33
Commissions de surperformance	7.79	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 30/09/2019
Ventilation par nature des créances	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	818,153.77
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	818,153.77
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	44,081.16
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	44,081.16

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 30/09/2019
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de Créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1,190,243.28
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,190,243.28	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	MAD
Actif	
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	18,771,881.68
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Dettes	-
Opérations temporaires sur titres	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/09/2019	Exercice 28/09/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	143,073.52	130,105.40
Total	143,073.52	130,105.40
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	143,073.52	130,105.40
Total	143,073.52	130,105.40
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/09/2019	Exercice 28/09/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	431,833.99	1,048,713.17
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	431,833.99	1,048,713.17
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	431,833.99	1,048,713.17
Total	431,833.99	1,048,713.17
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

	30/09/2015	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	40.08	44.12	54.86	53.54	56.21
Actif net (en k EUR)	11,814.03	13,956.27	22,629.44	21,780.79	22,327.96
Nombre de titres					
Parts C	294,751	316,313	412,469	406,813	397,172

	30/09/2015	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-2.70	-0.46	5.75	2.57	1.08
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	0.48	0.36	-0.26	-0.31	0.36

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2019

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				18,771,881.68	84.08
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé				18,771,881.68	84.08
AFMA SA	3,715.00	970.00	MAD	339,079.46	1.52
AFRIQUIA GAZ	1,260.00	3,900.00	MAD	462,387.50	2.07
ATLANTA	44,970.00	66.50	MAD	281,394.41	1.26
ATTIJARIWafa BANK	46,761.00	479.50	MAD	2,109,809.93	9.46
AUTO HALL	24,864.00	65.50	MAD	153,243.91	0.69
B MAROCAINE PR LE COMMERCE	5,934.00	660.00	MAD	368,521.14	1.65
BANQUE CENTRALE POPULAIRE	56,344.00	268.00	MAD	1,420,866.91	6.36
BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE	56,585.00	192.00	MAD	1,022,288.51	4.58
CIMENTS DU MAROC	5,957.00	1,670.00	MAD	936,084.39	4.19
COLORADO SA	35,000.00	58.55	MAD	192,826.12	0.86
COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSI	1,616.00	1,383.00	MAD	210,297.67	0.94
COSUMAR	46,607.00	210.00	MAD	920,961.28	4.12
CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIE	16,919.00	285.00	MAD	453,722.67	2.03
CREDIT IMMOBILIER ET RTS 16/09/2019	16,919.00	0.01	MAD	15.92	-
DELTA HOLDING SA	54,480.00	33.05	MAD	169,425.78	0.76
HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS SA	65.00	3,600.00	MAD	22,018.45	0.10
LABEL VIE	2,015.00	2,659.00	MAD	504,155.28	2.26
LAFARGEHOLCIM MAROC SA	9,555.00	1,700.00	MAD	1,528,447.56	6.85
LESIEUR CRISTAL	14,652.00	171.05	MAD	235,825.58	1.06
LYONNAISE DES EAUX DE CASABL	18,249.00	450.00	MAD	772,720.64	3.46
MAGHREBAIL	2,309.00	847.50	MAD	184,134.25	0.82
MANAGEM	4,393.00	745.00	MAD	307,955.81	1.38
MAROC TELECOM	154,759.00	142.00	MAD	2,067,831.70	9.26
MARSA MAROC	44,722.00	179.95	MAD	757,258.22	3.39
MUTANDIS SCA	13,752.00	185.00	MAD	239,391.39	1.07
OULMES ETAT	600.00	1,350.00	MAD	76,217.72	0.34
RESIDENCES DAR SAADA	3,265.00	68.41	MAD	21,017.14	0.09
RISMA	5,173.00	155.55	MAD	75,715.26	0.34
SALAFIN	3,000.00	900.00	MAD	254,059.06	1.14
SAMIR	5,992.00	-	MAD	-	-
SMI	675.00	1,630.00	MAD	103,529.07	0.46
SNEP	4,474.00	400.95	MAD	168,794.05	0.76
SOCIETE DES BOISSONS DU MARO	3,384.00	2,650.00	MAD	843,814.84	3.78
SONASID	5,236.00	247.95	MAD	122,161.59	0.55
TAQA MOROCCO	5,571.00	890.00	MAD	466,545.60	2.09

ATLAS MAROC

TOTAL MAROC SA	4,741.00	1,130.00	MAD	504,103.05	2.26
Wafa ASSURANCE	1,403.00	3,600.00	MAD	475,259.82	2.13
Titres d'OPC				1,591,759.33	7.13
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne				1,591,759.33	7.13
BNPP CASH INVEST CI PART CLASSIC 3 DEC	700.00	2,273.94	EUR	1,591,759.33	7.13
Créances				818,153.77	3.66
Dettes				-44,081.16	-0.20
Autres comptes financiers				1,190,243.28	5.33
TOTAL ACTIF NET				22,327,956.90	100.00